

# Enseignement ordinaire subventionné

POUR LE  
15 AVRIL !



## Puériculteur·trice·s

💡 **N'OUBLIEZ PAS DE FAIRE VALOIR VOS DROITS** 💡

- 👉 Demandez à figurer dans le classement interzonal.
- 👉 Candidatez pour faire valoir une priorité PO.

Consultez notre fiche pratique N°7 :  
«Cadre et statut des puériculteur·trice·s»



[www.lacsc.be/csc-e/fiches-infos](http://www.lacsc.be/csc-e/fiches-infos)

◀ En savoir plus ? ▶

Lisez l'article détaillé au sujet  
de ces deux opérations statutaires  
paru dans le CSC-EDUC du mois de mars.

Consultez la page de notre site concernant  
les priorités du personnel puériculteur :



[www.lacsc.be/csc-e/priorites-pue](http://www.lacsc.be/csc-e/priorites-pue)